

DELIBERATION

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 06 JUILLET 2022

Compte-rendu affiché le : 07 juillet 2022

Date de transmission en Sous-Préfecture :

Date de la convocation du Conseil Municipal: 30 juin 2022

N° 22-07-04

OBJET:

Modification des membres de la Commission d'Appel d'Offres Nombre de Conseillers Municipaux en exercice au jour de la séance : 29

Secrétaire de séance: Thomas ROCHETTE

Membres présents à la séance :

Philippe DENIS – Jacques DECHANDON – Solange MORERE – Gilles GRANGIER - Gérard ALLANCHE – Arlette PEREIRA – Guy BERNE – Geneviève NIGAY – Suzanne BOICHON – Régine CHEVALLIEZ – Edith CONSIGNY – Daniel DUCROS – Marie-Hélène BRUNET – Gérard GRANGE – Serge GRANGE – Michel FRANCHINI- Christine PALLEY – Joaquim DE ALMEIDA – Thomas ROCHETTE – Marie-Hélène BOUILHOL – Aurélie DESBREE – Romain MONTELIMARD – Jean-Paul SOLEILHAC.

Membres absents, excusés ayant donné pouvoir :

Mireille PAULET à Philippe DENIS — Christian BECUWE à Jacques DECHANDON - Françoise PION à Jacques DECHANDON — Céline BENNICI à Philippe DENIS — Lydie THOLLOT à Guy BERNE — André HUBERT à Romain MONTELIMARD.

Membre absent: 0.



Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/07/2022 Affichage : 07/07/2022



OBJET DE LA DELIBERATION:

MODIFICATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Monsieur le Maire rappelle que par délibération du 22 octobre 2020, le Conseil Municipal a procédé à la désignation des membres de la Commission d'Appel d'Offres, à sayoir :

- MM. et Mmes Jacques DECHANDON, Mireille PAULET, Gérard ALLANCHE, Guy BERNE, Romain MONTELIMARD, membres titulaires
- MM. et Mmes Geneviève NIGAY, Solange MORERE, Michel FRANCHINI, Thomas ROCHETTE, Georges DUBESSET, membres suppléants

A la suite de la démission de M. Georges DUBESSET, il est nécessaire de le remplacer.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

 APPROUVE la nomination de M. Jean-Paul SOLEILHAC en qualité de membre suppléant.

Ont signé au registre tous les membres présents.

EXPEDITION CONFORME AU REGISTRE A ST-GALMIER, le 07 juillet 2022.

LE MAIRE Philippe DENIS. LE SECRETAIRE DE SEANCE Thomas ROCHETTE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202228-20220706-22-07-04-DE